

## CHAPITRE 6 : L'UNION EUROPEENNE, UN NOUVEAU TERRITOIRE DE REFERENCE ET D'APPARTENANCE

L'Union européenne, projet initié en 1957, est une association politique et économique dans laquelle la France occupe une place centrale. Ce nouveau territoire d'appartenance pour des citoyens de 28 Etats européens se construit peu à peu par le biais d'une politique territoriale volontariste.

Dans ce chapitre, nous tâcherons de répondre à la question suivante :

- Comment se manifeste l'existence du territoire européen dans le quotidien des habitants ?

### Plan du chapitre :

- I. Vocabulaire
- II. Repères
- III. L'hôpital de Cerdagne : un projet européen
- IV. Les transports au sein de l'Union Européenne
- V. L'Union Européenne : un nouveau territoire d'appartenance
  - A. Un territoire pour une identité européenne
  - B. L'Union européenne : un projet politique
  - C. L'Union européenne : un atout pour la France
- VI. Méthode : Discuter, expliquer, confronter ses représentations et argumenter pour défendre ses choix

## I. Vocabulaire

**Etat candidat** : statut obtenu par un Etat qui a entamé des négociations pour adhérer à l'UE.

**Investissement direct à l'étranger (IDE)** : investissement d'une firme transnationale (FTN) en dehors de son pays d'origine. Il peut avoir différentes formes : création ou rachat d'une entreprise, acquisition d'actions de société...

**Organisation mondiale du commerce (OMC)** : organisme créé en 1994 pour réguler et gérer les échanges commerciaux à l'échelle de la planète.

**Politique de voisinage** : politique mise en place par l'UE pour améliorer les relations avec des pays qui n'ont pas pour objectif d'entrer dans l'Union.

**Eurorégion** : structure administrative de coopération transfrontalière entre plusieurs territoires de différents Etats européens.

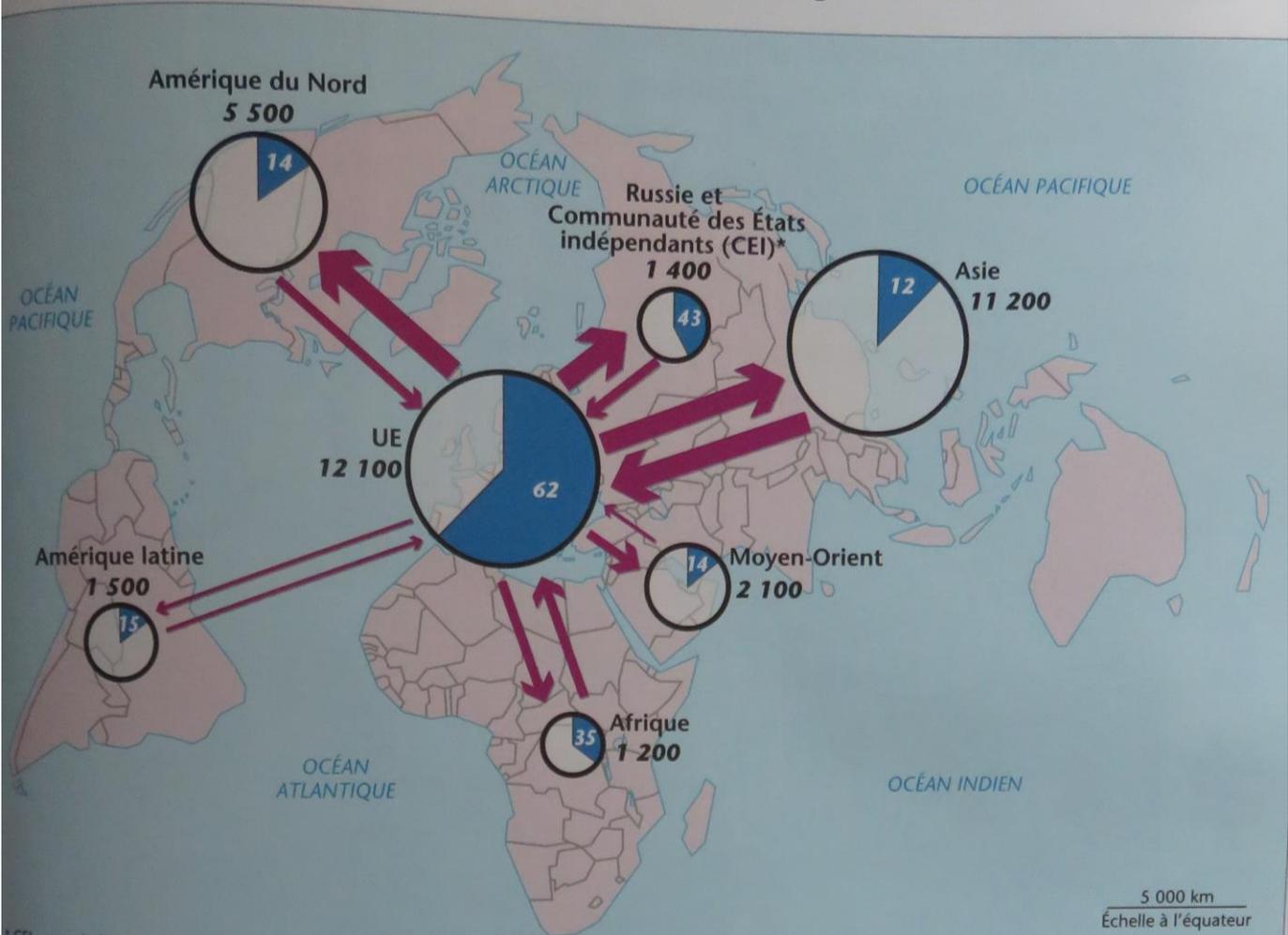
**Eurozone** : zone regroupant les 19 pays utilisant une monnaie commune, l'euro.

**Politique agricole commune (PAC)** : aide aux agriculteurs qui vise à moderniser le secteur et à préserver l'environnement.

## II. Repères

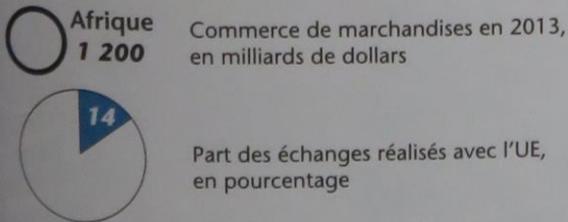


# La place de l'Union européenne dans les échanges mondiaux

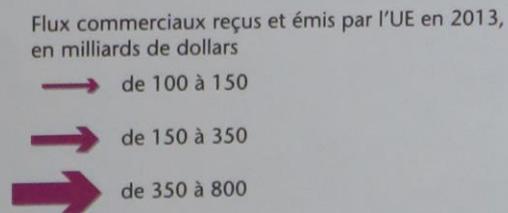


\* CEI : association regroupant 9 des 15 anciennes républiques d'URSS.

## Puissance commerciale mondiale



## Des flux commerciaux très concentrés



### III. L'hôpital de Cerdagne : un projet européen

L'hôpital de Cerdagne est un projet transfrontalier (CEGT, groupement européen de coopération territoriale) entre la France et l'Espagne qui concrétise la mise en place d'une Eurorégion entre les deux côtés de la frontière. L'ouverture de cet établissement fréquenté par Français et Espagnols fait émerger un nouveau territoire de vie pour ces habitants.



#### 1 L'eurorégion Pyrénées-Méditerranée

L'eurorégion Pyrénées-Méditerranée, née le 29 octobre 2004, est un projet de coopération politique (Groupement européen de coopération transfrontalière, GECT) initié par les Régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon, les Communautés Autonomes de Catalogne, des îles Baléares et de l'Aragon (qui s'est retiré du projet en 2006).

Le GECT, instrument de coopération de l'Union européenne, permet à l'eurorégion de poursuivre ses objectifs, en particulier la coopération transfrontalière, transnationale et inter-régionale, ainsi que la cohésion économique, sociale et territoriale.



#### 2 La vallée de Cerdagne : un espace touristique transfrontalier

Le territoire de la vallée de Cerdagne s'étend sur 1 300 km<sup>2</sup> entre la France et l'Espagne et abrite 32 000 habitants. En hiver, la population peut monter jusqu'à 150 000 personnes avec l'arrivée de nombreux touristes attirés par le domaine skiable, comme ici celui de Font-Romeu.



### 3 Bâtiment principal de l'hôpital de Cerdagne, situé à Puigcerdà (Espagne)

L'hôpital de Cerdagne a ouvert ses portes en 2014. Au premier plan, les drapeaux de l'Espagne, de la Catalogne, de la France et de l'Union Européenne sont visibles.

### 5 Le premier hôpital transfrontalier d'Europe

Il est né le 21 septembre 2014, et il est le premier bébé né dans l'hôpital de Cerdagne. Il est français. Le deuxième, qui l'a suivi de quelques instants, était espagnol. Ces deux bébés ont étrenné le tout nouveau service maternité de l'hôpital de Cerdagne.

Il s'agit d'une structure hospitalière se trouvant sur la commune espagnole de Puigcerdà, à quelques encablures du village français de Bourg-Madame. La vallée pyrénéenne est à 1 200 mètres d'altitude à cheval sur la France et l'Espagne. Un vrai soulagement pour les 32 000 habitants de cette vallée catalane, qui peut être très compliquée d'accès voire isolée en hiver.

Si ce centre hospitalier est avant tout à destination des habitants, les 150 000 touristes des stations pyrénéennes alentours sont aussi pris en compte. C'est pour cela qu'à brève échéance, il sera spécialisé dans la médecine du sport.

<http://geopolis.francetvinfo.fr/>

### 4 L'hôpital de Cerdagne en quelques dates

**2003** : une étude est réalisée pour la construction d'un hôpital à la demande des régions du Languedoc-Roussillon et de Catalogne.

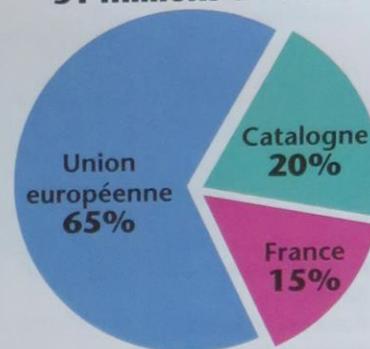
**2007** : un Groupement européen de coopération territoriale (GECT) est créé. Il s'agit d'une structure qui va permettre la construction et le financement de l'hôpital.

**2009** : l'Union européenne approuve le projet et participe au financement par l'intermédiaire du FEDER. Ce Fonds européen de développement économique et régional vise à corriger les déséquilibres entre les régions de l'UE en aidant au développement de celles qui sont le plus en difficulté.

**2012** : début des travaux dans la commune de Puigcerdà, en Espagne.

**2014** : ouverture de l'hôpital.

### Coût total de la construction de l'hôpital : 31 millions d'euros



### 6 Un financement collectif

Coût total de la construction de l'hôpital : 31 millions d'euros.

## IV. Les transports au sein de l'Union Européenne

L'UE est une construction progressive et récente. Elle connaît de forts contrastes en termes d'aménagement et de développement. Les réseaux de transports plus denses à l'ouest qu'à l'est révèlent ces inégalités. Par sa politique d'intervention, l'UE s'efforce de réduire ces différences pour accroître les échanges et réduire les inégalités entre les territoires.



### 1 La densité des réseaux de transports en Europe



### 1 Les déplacements transfrontaliers dans le nord-est de la France

### 2 Les objectifs de la politique des transports de l'Union européenne

La constitution d'un réseau de transport efficace est un fondement de la politique européenne, en tant qu'instrument de la liberté de circulation des citoyens et des échanges commerciaux. Aujourd'hui, de nouveaux défis doivent être relevés pour assurer une cohésion plus étroite entre les États membres et pour maintenir notre position dans le monde :

1. ouvrir les marchés à la concurrence en veillant à la réciprocité et à l'équité sociale;
2. avancer sur la transition énergétique dans les transports;
3. poursuivre l'amélioration de la sécurité routière;
4. répondre à la demande de transport et de mobilité.

Le réseau de transport doit contribuer à la compétitivité de l'économie européenne.

Commissariat général à la stratégie et à la prospective, décembre 2014.

#### 4 La « ceinture bleue », un espace unique pour le transport maritime

L'Union européenne est fortement dépendante du transport maritime pour ses échanges avec le reste du monde et dans son marché intérieur. 74 % des marchandises importées dans l'Union et exportées par l'Union et 37 % des échanges à l'intérieur de l'Union transitent par des ports de mer. En comparaison avec d'autres modes de transport, le transport maritime possède des avantages tels que des coûts moins élevés et un

impact moindre sur l'environnement par rapport à la quantité de marchandises transportées. (...)

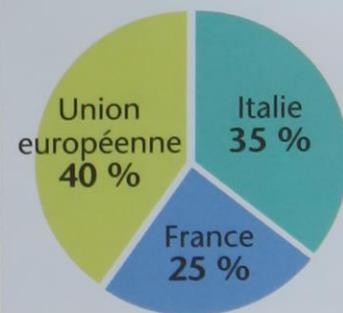
La réduction des coûts et la simplification de l'ensemble des procédures administratives sont un objectif majeur pour promouvoir le transport maritime.

Commission européenne, juillet 2013.

#### 5 La ligne TGV Lyon-Turin



Sources du financement du tunnel transfrontalier



## V. L'Union Européenne : un nouveau territoire d'appartenance

### A. Un territoire pour une identité européenne

- « Unis dans la diversité »

Avec plus de 508 millions d'habitants, l'Union européenne est une organisation régionale qui regroupe 28 Etats sur une superficie de 4,5 millions de km<sup>2</sup>. Cette construction a été lancée par la signature du traité de Rome en 1957.

- Des valeurs communes

Les valeurs de l'UE, héritées de la philosophie des Lumières, mettent en avant le respect des Droits de l'homme, la démocratie et les libertés. L'Union européenne est un espace attractif (immigrations économiques, réfugiés ou encore étudiants internationaux) et l'un des moteurs de la mondialisation. Son influence est d'abord économique mais aussi politique et culturelle.



2 Soldat de l'EUFOR en République centrafricaine en 2014

Les soldats de l'EUFOR (European Union FORCE) assurent une présence militaire multinationale sur différents fronts liés à une politique étrangère et sécuritaire commune. En République centrafricaine, ils se sont interposés entre les opposants d'une guerre civile commencée en 2013.

### 3 Les valeurs fondamentales de l'Union européenne

*Traité sur l'Union européenne (traité de Lisbonne), 2009*

**Article 2 :** « L'Union est fondée sur les valeurs de respect de la dignité humaine, de liberté, de démocratie, d'égalité, de l'État de droit, ainsi que de respect des Droits de l'homme, y compris des droits des personnes appartenant à des minorités. Ces valeurs sont communes aux États membres dans une société caractérisée par le pluralisme, la non-discrimination, la tolérance, la justice, la solidarité et l'égalité entre les femmes et les hommes. »

**Article 3 :** « L'Union a pour but de promouvoir la paix, ses valeurs et le bien-être de ses peuples. L'Union offre à ses citoyens un espace de liberté, de sécurité et de justice sans frontières intérieures, au sein duquel est assurée la libre circulation des personnes, en liaison avec des mesures appropriées en matière de contrôle des frontières extérieures, d'asile, d'immigration ainsi que de prévention de la criminalité et de lutte contre ce phénomène. »

Journal officiel n° C 326 du 26/10/2012.

## B. L'Union européenne : un projet politique

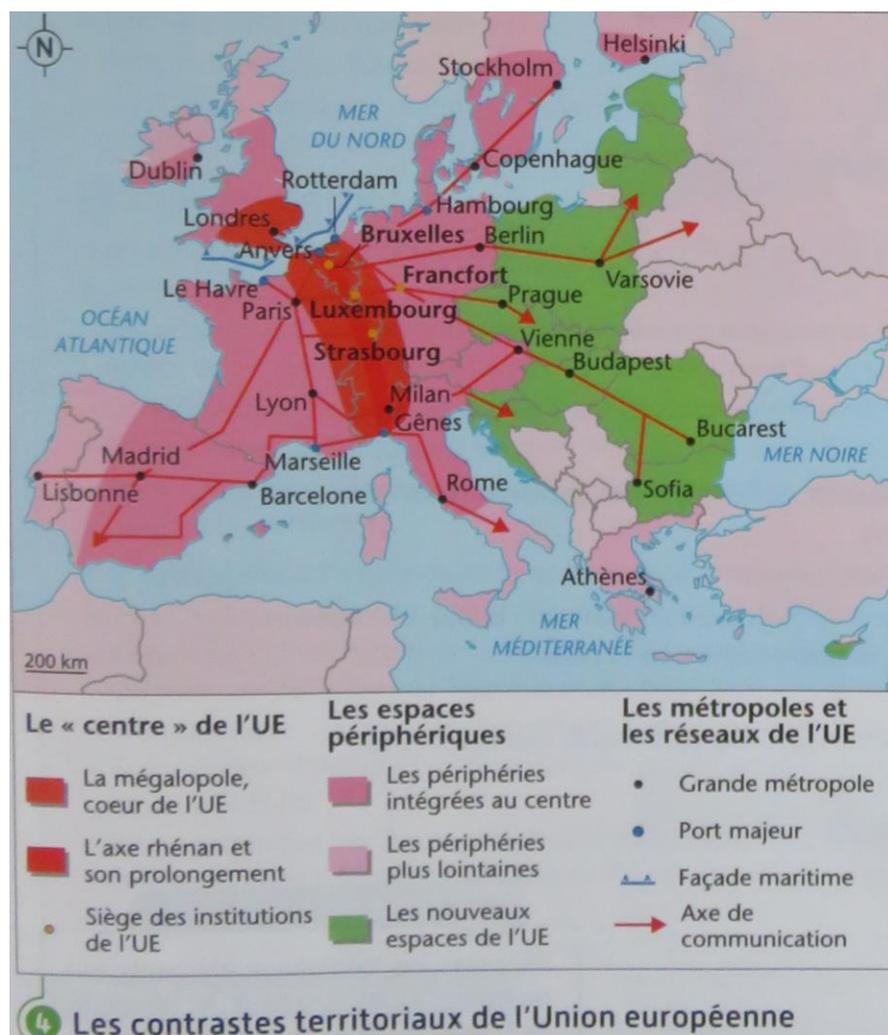
### • Des politiques communes

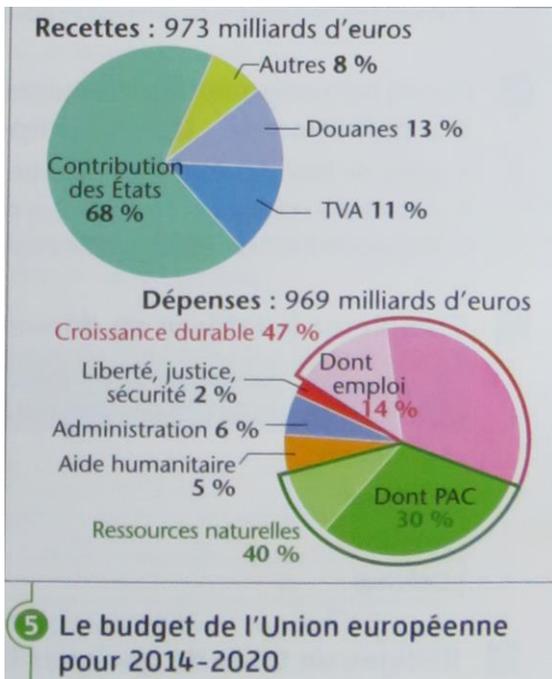
Le projet européen regroupe des Etats différents, et la construction européenne est aujourd'hui à géométrie variable. Les Etats membres élisent des députés au Parlement européen et sont représentés à la Commission européenne. De même, plusieurs politiques communes ont été décidées. Un espace de libre circulation des hommes et des marchandises, l'espace Schengen, a été mis en place à partir de 1995. Par ailleurs, 19 Etats se sont dotés d'une monnaie commune, l'euro, et forment l'eurozone. Enfin, des projets de coopération transfrontalière existent dans les eurorégions.

### • Réduire les contrastes

Les Etats de l'UE ont des niveaux de vie très disparates. Les Etats de l'Ouest et du Nord sont plus riches et développés que les nouveaux membres de l'Est.

L'UE a mis en place différentes politiques régionales financées entre autres par le FEDER pour réduire ces inégalités et permettre aux espaces en difficulté de se développer.





### C. L'Union européenne : un atout pour la France

- Un acteur du quotidien

Les principaux partenaires économiques de la France sont aujourd'hui les Etats membres de l'UE (échanges commerciaux, investissements...). De même, l'UE est aujourd'hui une force de proposition politique : dans le secteur bancaire, l'agriculture (PAC) ou l'environnement, environ 30% des lois françaises ont une origine européenne.

- Un projet pour l'avenir

L'UE est un acteur et un territoire incontournables pour les Français. Ainsi, la politique des transports ne peut se penser qu'à cette échelle continentale. Enfin, plusieurs domaines majeurs de l'économie française comme le tourisme ou l'agriculture dépendent des consommateurs européens.